



N° : 2023DM38

SERVICE : Finances

REF. : IM

DECISION DU MAIRE 2023

Objet

Demande de subvention auprès du PNR du Vexin Français pour le diagnostic complémentaire des boisements de la Coulée Verte et du GR1

Le maire de Marines,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 4° et L.2122-23,

Vu la délibération du conseil municipal n°2023-CMa-06-03 du 9 juin 2023 « Modification de la délégation de pouvoirs du conseil municipal au maire » autorisant le maire à demander à tout organisme financeur, quels que soient le montant et la nature de l'opération, l'attribution de subventions nécessaires au financement des investissements communaux, d'approuver les plans de financement correspondant et de les signer,

Vu le rapport d'expertise réalisé par la société Silvavenir sur le diagnostic phytosanitaire sur un patrimoine de 800 arbres,

Considérant la volonté de la commune de faire réaliser une analyse phytosanitaire et sécuritaire complémentaire pour les boisements situés de part et d'autre de la Coulée Verte et du GR1,

Considérant l'intérêt pour la commune de solliciter l'octroi d'une subvention du Parc Naturel Régional du Vexin Français pour aider au financement de cette étude complémentaire,

DECIDE

Article 1 : De solliciter une subvention d'un montant de 3 689,60 € HT auprès du Parc National Régional

Article 2 : De présenter le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES (€)		RECETTES (€)	
Libellé	Prévisions (HT)	Libellé	Prévisions (HT)
Analyse phytosanitaire et sécuritaire Coulée Verte et GR1	4 612,00 €	Subvention PNR	3 689,60 €
		Fonds propres Commune	922,40 €
Coût total du projet (HT)	4 612,00 €	TOTAL	4 612,00 €

Article 3 : De signer tous les documents utiles à la demande de subvention ainsi qu'au versement de ladite subvention dans le cas où celle-ci serait accordée.

Article 4 : De transmettre la présente décision au contrôle de légalité et d'en rendre compte au prochain conseil municipal.

Fait à Marines, le 19 octobre 2023

Le Maire,

Nadine NINOT